



Pour la Santé, la Sécu, le Progrès Social, Ensemble le 30 juin 2020, on revendique !

A Tours le 27 mai dernier, avec un rassemblement de 300 militant-es nos organisations avaient déconfiné l'action revendicative. Peu après plusieurs autres mouvements d'ampleur sociétaux et/ou sociaux durant tout ce mois de juin ont fait voler en éclat l'interdiction de se rassembler. Nos organisations ont appelé localement à soutenir l'action des personnels de la santé et du médico-social, et ce 16 juin nous étions plus de 3000 manifestant-es à Tours, rassemblé-es dans un cortège manifestement revendicatif, alors qu'à Paris, une fois de plus la répression s'abattait sur les manifestant-es.

Nous ne pouvons que condamner cet état de fait et le recul des libertés démocratiques et fondamentales. En effet l'état d'urgence est là pour remettre en cause notre liberté de nous organiser librement et de manifester. Ainsi usant de ces prérogatives, le gouvernement avec le décret du 14 juin, vient d'ailleurs de transformer la déclaration préalable de manifestation en demande d'autorisation préalable. Ce n'est pas qu'un changement sémantique, car de facto, l'interdiction de manifester est le principe, la liberté de manifester devenant l'exception. C'est inacceptable, et nos organisations départementales ont décidé de poursuivre leur action pour obtenir le retrait total de ces mesures qui contreviennent à des décennies de libertés.

La fin de l'état d'urgence est certes annoncée le 10 juillet mais des mesures vont perdurer, car une finalité est de remettre en cause le droit du travail et le droit syndical, de casser les acquis sociaux, dans le but d'aller jusqu'au bout des objectifs poursuivis par ce gouvernement : précipiter la destruction des services publics, casser la sécurité sociale et les retraites, ubériser totalement les relations de travail.

Les Salarié-es du sanitaire et du médico-social dans leur communiqué départemental unitaire ne s'y sont pas trompés et considèrent que le « Ségur de la Santé » n'est qu'une imposture, qui vise à ne pas répondre aux revendications. Le gouvernement promet déjà des augmentations de salaire mais à quel prix et à quelles conditions, alors que les fermetures de lits se poursuivent dans tous les établissements. Nos organisations départementales soutiennent leur action, ils et elles ont raison de s'organiser et de se mobiliser pour défendre leurs revendications. Dans l'enseignement aussi, les personnels protestent et se mobilisent contre les projets du Ministre Blanquer. Plus les jours avancent et plus les mauvais coups pleuvent.

Déjà nous écrivions dans notre précédent communiqué du 8 juin 2020:

Après avoir salué hypocritement celles et ceux qu'on nomme désormais « les premiers de corvées » ils vont encore plus les fragiliser et creuser les inégalités qui se sont amplifiées avec la crise sanitaire.

Alors que 450 milliards ont été dépensés pour aider les entreprises, l'annonce de restructurations et de suppressions d'emplois dans les entreprises privées, publiques comme dans les services publics sont inadmissibles. Une nouvelle fois, c'est au monde du travail que gouvernement et MEDEF veulent faire payer cette crise.

Ainsi nous maintenons et réaffirmons nos revendications :

- Une vraie rupture avec les politiques économiques et sociales

- L'annulation de la réforme de l'assurance chômage et celle des retraites.
- L'augmentation des salaires
- La reconnaissance des qualifications,
- Une réduction du temps de travail à 32 heures sans perte de salaire pour partager le travail et ainsi travailler toutes et tous et mieux.
- Des moyens à la hauteur des besoins pour les services publics et en particulier pour le secteur sanitaire et médico-social.

Nous demandons l'abandon immédiat des contre-réformes de l'assurance chômage et de la retraite à points.

Ce sont des leviers essentiels pour la croissance, l'emploi et contre les inégalités, la précarité et l'individualisation.

Beaucoup de salarié-es luttent pour défendre leur emploi, leur santé, leurs conditions de travail, leurs droits dans de nombreux secteurs, tout comme les jeunes, les privé.es d'emplois ou les précaires encore plus fortement impactés. Les agents de la blanchisserie du CHU d'Angers viennent de faire la démonstration, par leur mobilisation déterminée, que des succès sont possibles ; les assistantes maternelles municipales, à Tours, se battent pour leurs rémunérations et ont organisé leur grève.

L'intersyndicale départementale 37 apporte son soutien :

- **A tous les travailleurs et toutes les travailleuses en lutte.** Comme à Maubeuge (59) où la population s'est mobilisée aux côtés des salarié.es afin de revendiquer le maintien de tous les emplois, le maintien du site industriel, oui engageons-nous auprès de toutes celles et tous ceux qui luttent pour imposer d'autres choix. Depuis le 16 juin, les annonces de suppression d'emplois se multiplient encore dans tous les secteurs comme l'aéronautique, l'aviation civile, l'automobile, le commerce, les services... alors que des milliards ont été versés par l'Etat au profit des entreprises, ce sont les salariés qui paient la note. **C'est le monde d'avant en pire !** Et on ose nous parler de solidarité, d'humanisme, alors que des milliers de salarié-es ont perdu leur emploi !
- Aux manifestations contre les violences policières, violences d'Etat et contre le racisme, elle réclame la fin de l'état d'urgence et des restrictions sur le droit à manifester dans l'espace public.

Parce que la santé est l'affaire de toutes et tous, l'intersyndicale départementale 37 soutient les mobilisations en cours nommées « les mardis de la colère » dans la santé et appellent l'ensemble des citoyennes et des citoyens à prolonger leurs applaudissements en s'engageant dans ces mobilisations.

**Le mardi 30 juin, rassemblement et
manifestation à 15h00,
devant l'ARS, Champ Girault à Tours***

**En respectant les distances physiques et les gestes barrière, port du masque conseillé*

La santé, la Sécu nous concernent tous et toutes

Communiqué du 25 juin 2020 – fait à Saint-Avertin- ne pas jeter sur la voie publique